

## Comptes rendus

La dernière livraison de *Vers la Tradition* (Mars – Avril – Mai 2013) présente sur sa couverture une figure androgyne, celle d'*Ardhanarishwara*, terme traduit en français par « Seigneur avec une moitié féminine ». Comme, d'autre part, le sommaire indiquait à la fois des études sur l'hindouisme et un texte de Michel Abdallah Grimbert intitulé : « *Adam et Ève* », *expression de l'« Identité suprême »*, on aurait pu espérer un numéro situé dans la continuation du *Mystère de la lettre nûn* tel qu'il fut présenté par René Guénon, puis expliqué par Michel Vâlsan. Un examen plus attentif montre qu'il n'en a rien été. Du côté hindou, on retrouve l'article de René Guénon publié en 1937 dans les *Études Traditionnelles* sous le titre : *Le cinquième Vêda* ; la question de l'androgyne n'y est pas même mentionnée. Lui fait suite un texte de John Woodroffe : *Le tantra shâstra et le veda*, traduit et annoté par M. Tournepiche, dont l'intérêt nous a paru surtout documentaire <sup>(1)</sup>, mais qui contient aussi une justification de l'esprit et de la voie tantriques. Les quelques considérations sur la *shakti* et l'expression « Je suis Elle » qui figurent p. 14 et 15 ont, semble-t-il, été jugées suffisantes pour inclure ce texte dans le numéro, mais franchement cet ensemble est un peu mince au regard de ce qu'il y aurait à dire (et qui n'a jamais été dit) sur la présence du tantrisme et sur celle de l'androgyne dans l'œuvre de René Guénon. En définitive, l'intérêt principal de cette partie du numéro est peut-être d'avoir mis en lumière le lien essentiel qui unit ces deux questions.

Du côté islamique, la question de l'androgyne est au centre de l'étude de M. Grimbert qui prend pour point de départ la fameuse note qui figure au chapitre III du *Symbolisme de la Croix*. L'auteur traite de cette question à trois degrés : celui de la *haqîqa*, celui de la *tarîqa* et celui de la *sharî'a*. Aucune mention n'est faite du *tasarruf*, point de vue auquel s'était placé Michel Vâlsan dans son étude sur la figure du Triangle de l'Androgyne. L'unique référence faite à notre maître concerne un passage du *Livre d'enseignement par les formules indicatives des gens inspirés*, ce qui n'a rien à voir avec l'androgyne. On se trouve donc, une fois encore, devant une volonté délibérée d'occulter et d'ignorer une doctrine considérée comme gênante. M. Grimbert n'est ni un mufler ni un goujat, mais on aurait tout de même pu s'attendre à plus de délicatesse de la part de quelqu'un qui, naguère, portait en permanence une photo de Michel Vâlsan dans son portefeuille <sup>(2)</sup>.

À tout prendre, c'est M. Marc Férel qui a donné le meilleur de cette livraison : tout d'abord dans une étude intitulée : *Liberté et réalisation des possibilités*, puis dans ses commentaires sur le n° 82 des *Cahiers Villard de Honnecourt*. Ce compte rendu est particulièrement digne d'attention car son propos est d'examiner de façon critique les articles et dossiers figurant dans ces Cahiers à la lumière de l'enseignement guénonien. M. Férel renoue ainsi avec l'idée de « police traditionnelle », si étrangère à la mentalité de M. Michel Rouge, mais qui n'en est pas moins nécessaire dans

(1) Cf. p. 26 à 36.

(2) Son texte contient d'autres inconvenances. Il parle à maintes reprises du « potentiel » (?) d'un nombre pour désigner les possibilités symboliques qu'il renferme et se permet même (p. 60) de déclarer insuffisant un passage du *Livre des Chatons* jugé « juste en soi, mais d'apparence quelque peu unilatérale ». Rappelons que le contenu de l'ouvrage a été déterminé par le Prophète lui-même et qu'Ibn Arabî l'a transmis « sans rien ajouter ni retrancher ».

une publication qui ambitionne de devenir, conformément à son sous-titre, une « Revue d'Études Traditionnelles ». Il y a là, à ce point de vue également, un véritable « retour à la norme », d'autant plus remarquable que notre critique avance sur les pas de l'excellent Denys Roman qui, à l'époque où les *Études Traditionnelles* étaient dirigées par Michel Vâlsan, rendait compte des mêmes *Cahiers Villard de Honnecourt*. L'étude *Liberté et réalisation des possibilités* revient, quant à elle, sur la doctrine de l'identité du possible et du réel. M. Férel note très justement que « à de nombreuses reprises, René Guénon a eu l'occasion de souligner ce point, écrivant par exemple que... “tout possible est réel à sa façon, et suivant le mode que comporte sa nature”. C'est là une donnée traditionnelle d'une importance capitale, aussi bien par son fondement métaphysique que par ses conséquences ». Les développements qui suivent sont pertinents, notamment sur la différence entre les notions de possibilité et d'éventualité, ou encore lorsque M. Férel, évoquant le « développement des techniques informatiques » dénonce l'expression « réalités virtuelles » et précise qu'elles n'ont « ni promesse ni vertu. Il s'agit d'un abus de langage comme la modernité en produit beaucoup, et il faudrait parler plutôt de réalités fictives ou, mieux, de réalités simulées » ; mais alors, pourquoi a-t-il fallu qu'il écrive (p. 43) du Principe Suprême qu'« Il surplombe toutes choses » ? À ce degré, l'emploi de ce verbe est spécialement choquant. D'autre part, il abuse, dans ses commentaires critiques, de l'adverbe « assez » ce qui a pour effet d'affaiblir leur autorité. M. Patrice Brecq avait habitué les lecteurs de *Vers la Tradition* à plus de netteté et de rigueur.

Dans le précédent Bulletin, nous annoncions notre intention de revenir sur le « fond des choses » tel que le conçoit M. Patrick Geay. La mention du *tasarruf* faite plus haut ne pouvant manquer d'être interprétée par lui comme une nouvelle illustration de notre « fascination » pour cette notion et de notre « désir de gouvernement » qu'il qualifie d'« obsessionnel », il conviendrait d'examiner plus en détail l'ensemble de ce paragraphe (cf. *La Règle d'Abraham*, n° 34, p. 66), ce qui risquerait de nous entraîner bien loin car il faudrait alors envisager *sous le même aspect* l'ensemble de son « cas » personnel. Pour cette fois nous nous bornerons à signaler une autre de ses fantaisies. Notre contradicteur croit pouvoir aborder la question de nos rapports avec nos « anciens condisciples issus de la tariqa de Michel Vâlsan » en dénonçant notre prétendue agressivité à leur égard, et il ajoute ceci : « En agressant publiquement les siens, il contribue à la division et au délitement d'une communauté déjà fragile et qu'il ne rend guère attractive ». Ce texte est proprement ahurissant. Depuis quand importe-t-il de rendre « attractive » une communauté relevant de l'ordre initiatique ? M. Geay fait montre ici d'une mentalité profane qui le disqualifie et qui lui interdit de porter des jugements en ce domaine. Qu'il se mêle donc, une fois pour toutes, de ce qui le regarde ! Mais puisqu'il nous en fournit l'occasion, il peut être utile de préciser ceci :

- Nul autre que nous ne connaît les causes et les circonstances exactes des divisions qui se sont produites au sein de la communauté vâlsanienne. Bien des jugements péremptoires et des attitudes figées reposent sur l'ignorance de ce qui s'est réellement passé. Par nos soins, une étude complète a été rédigée sur ce sujet, mais il ne convient évidemment pas – chacun le comprendra – de la rendre publique.
- Le terme « condisciple » comporte, lui aussi, une connotation profane, et il eut mieux fallu l'éviter. Nous savons mieux que personne que Michel Vâlsan n'a pas désigné de successeur. Pour autant, dans un domaine qui fait partie de son héritage, nous ne pouvons reconnaître à personne la qualité de « condisciple » de sorte que nul ne pourrait prétendre davantage « être des nôtres ». Tous ceux qui s'agitent et s'efforcent vainement d'agir contre nous seraient bien avisés d'en prendre acte.

Ce que M. Geay appelle le « délitement » de la communauté vâlsanienne est bien loin d'être aussi avéré qu'il l'imagine, de même que sa supposée « fragilité ». La vérité est qu'elle a et qu'elle n'a jamais cessé d'avoir vocation à être le support d'une influence spirituelle sans pareille dont la puissance d'attraction est proprement irrésistible : comme elle « attire » de par son essence même, elle n'a nul besoin de se rendre « attractive ». De fait, toutes les difficultés sont nées d'une incompréhension : la nature véritable de ce support ayant été ignorée, son efficacité a été compromise. Ceux qui ont négligé les indications pourtant très claires données par René Guénon n'ont qu'à s'en prendre à eux-mêmes s'ils n'ont connu que déboires, désillusions et, finalement, échecs. Par un manque de discernement dans le choix de ses amis, il est à craindre que M. Patrick Geay soit demeuré captif d'une vision tronquée et unilatérale.

A. R. Y.